

Horaire de l'école et du Service de garde

Maternelle 4 ans et 5 ans	1 ^{re} à 6 ^e année :
<p>Arrivée des autobus : 7 h 35-7 h 40</p> <p>AM 7 h 50 à 10 h 56</p> <p>Dîner 10 h 56 à 12 h 32</p> <p>PM 12 h 32 à 14 h 08</p> <p>Surveillance et animation 14 h 08 à 15 h 05</p> <p>Départ des autobus : 15 h 05</p>	<p>Arrivée des autobus : 7 h 35-7 h 40</p> <p>Cours 1 : 7 h 49 à 8 h 49 Cours 2 : 8 h 49 à 9 h 49 Récréation : 9 h 51 à 10 h 11 Cours 3 : 10 h 13 à 11 h 13 Dîner : 11 h 15 à 12 h 30 Cours 4 : 12 h 32 à 13 h 32 Récréation : 13 h 35 à 13 h 55 Cours 5 : 13 h 57 à 14 h 57</p> <p>Départ des autobus : 15 h 05</p>
<p>Secrétariat : (418) 423-2728 poste 2700 AM : 7 h 30 à 11 h 30 PM : 12 h 30 à 15 h 30</p>	
<p>Service de garde : (418) 423-2728, poste 2715 (<u>inscription obligatoire</u>)</p> <p>AM : 7 h à 7 h 49 Midi : 11 h 13 à 12 h 30 (maternelle : 10 h 56 à 12 h 32) PM : 14 h 57 à 17 h 30 (14 h 08 à 17 h 30 pour le préscolaire)</p> <p>Élève régulier : Élève fréquentant le service de garde 1 à 5 jours par semaine, à raison de 2 périodes par jour Par jour = 9,20\$</p> <p>Élève sporadique : Élève qui fréquente le service de garde occasionnellement Période du matin = 3,00\$ Période du midi = 3,75 \$ Période de l'après-midi = 3,00\$/heure pour un maximum de 9,20\$.</p> <p>Journée pédagogique : 15,30\$ minimum pour la journée. Inscription obligatoire à la date requise pour participer aux journées pédagogiques.</p>	
<p>Si votre enfant s'absente du service de garde, veuillez laisser un message sur la boîte vocale au poste 2715.</p>	
<p>Tous les parents qui viennent chercher ou reconduire leur enfant à l'école sont priés <u>de ne pas circuler avec leur automobile dans la cour</u> et de stationner du côté de l'aréna ou d'utiliser la rue Saint-Louis comme débarcadère seulement. Nous demandons aux parents de ne pas utiliser le stationnement du personnel.</p>	
<p>Frais de surveillance du midi</p>	
<p>Tarif : préscolaire et primaire 272,00\$ par enfant pour l'année Fréquentation occasionnelle : 3,75\$/midi</p>	